

BUDGET PRIMITIF 2026

Section de fonctionnement

RECETTES

Excédent fonctionnement 2025 reporté 200.000 €
Montant des ventes et prestations services 311.600 €
Fiscalité locale (produit des taxes foncières et d'habitation) 936.340 €
Autres impôts et taxes 520.620 €
Dotations de l'ETAT - Subventions et participations d'organismes publics 578.670 €
Loyers et autres 83.400 €
Remboursement sur rémunération du personnel 15.600 €

2.646.230 €

DEPENSES

Ecritures comptables de transfert entre sections 275.350 €
Fournitures et consommations courantes 640.760 €
Personnel et frais assimilés 1.300.740 €
Charges organismes extérieurs et autres 352.380 €
Intérêts des emprunts 77.000 €

2.646.230 €

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Voté en équilibre par le conseil municipal, il prévoit et autorise les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Section d'investissement

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2025 capitalisé 108.832 €
Excédent d'investissement 2025 reporté 326.722 €
Emprunt complexe sportif 89.165 €
Subventions d'investissement 388.995 €
Remboursement FCTVA sur dépenses d'investissement 2024 Taxe d'aménagement et PVR 91.018 €
Produit des cessions 2.600 €
Ecritures comptables de transfert entre sections 275.350 €

1.282.682 €

DEPENSES

Remboursement du capital des emprunts 161.000 €
Programme d'investissement 1.121.682 € - 797.429 € Travaux d'aménage- ment du complexe sportif - 125.725 € travaux sur voirie et réseaux (programme voirie, Villanfray, Landelles, ilot central carrefour Haie d'Izé, portillon cimetière, abri scolaire, relampage LED – documents urbanisme - 56.100 € acquisition de matériel (tracteur, broyeur, godet, élagueuse, pompe arrosage, mobilier urbain, 1 bureau ergonomique, 1 fauteuil, 1 écran, 1 unité centrale, 1 chariot chaud + grilles - 40.000 € si travaux local 9 rue de Combours (brigade mobile) - 27.200 € , maîtrise d'oeuvre ateliers municipaux, - 7.000 € éclairage led école Lucie Aubrac - 37.028 € solde adaptation de la maison de santé - 8.100 € si borne aire camping-car - 23.100 € acquisitions foncières régularisation chemins

1.282.682 €